

Mairie de POIROUX  
116 rue du Payré  
85440 POIROUX

# Poiroux

Février  
2009



Tél. : 02 51 96 22 56 - Fax : 02 51 96 22 58 - Adresse E-mail : [mairie.poiroux@wanadoo.fr](mailto:mairie.poiroux@wanadoo.fr)  
Atelier communal - Tél. : 02 51 96 26 29

Conception et impression M Imprimerie - 85440 GROSBREUIL

# Bulletin Communal

Demandez Véronique

# Au Taxi de Finfarine

Pour tous vos trajets et transferts :  
Entrées, Sorties d'hôpitaux, Centre de rééducation,  
Radiothérapie, chimiothérapie, consultations

Déplacements privés ou professionnels  
Toutes distances, Gares, Aéroports

02 51 96 27 78 - 06 14 17 46 85



Frédéric MANDIN

## DOMICILE ORDI Littoral

Installation Formation Réparation

06 27 15 24 77

83 rue des Fougères - 85440 POIROUX

## Plomberie • Chauffage

Dépannage • Ramonage

# Michel BULTEAU

16, Venelle du Petit Bourgneuf  
85440 POIROUX - Tél. 02 51 96 20 26

Taille, Tonte, Plantation, Arrosage intégré, Dallage, Muret, Mur, Clôture...

La Belle Henriette - 85440 POIROUX  
Tél. 02 51 96 25 47 - Port. : 06 32 71 86 43

## ENTREPRISE DE PEINTURE

Vitrerie - Papiers-Peints

# Joël TESSIER

Tél. 02 51 96 23 70  
85440 POIROUX

## art Dugué décoration

Peintre - Décorateur pour votre habitation

- Décoration d'intérieur
- Revêtement de sol et mur
- Ravalement de façade
- Démoussage toiture et mur

tél/fax: 02 51 90 23 33 - port: 06 14 59 46 46 - 06 19 78 53 15  
La Rosière - Poiroux - 85440 Talmont St Hilaire

## DOMOTECHNIC

Automatisez-vous!

- Portails et Clôtures
- Motorisation de Portails
- Portes de Garages
- Aspiration intégrée
- Domotique
- Volets automatisés
- Electricité Générale

Maçonnerie de portails et clôtures

la belle entreprise 85440 POIROUX  
Tél 02 51 96 21 21 Portable 06 47 87 58 12  
domotechnic@wanadoo.fr

## Entreprise de Maçonnerie

Couverture • Rénovation • Neuf

# Jean-Michel RENELEAU

Le Gué Baritaud  
85440 POIROUX Tél. 02 51 96 21 01

## Robert ROCARD

FORGE - MÉTALLERIE - ARMATURES POUR BÉTON  
GRILLES - GARDE-CORPS - PORTAILS

« La Lièvre »  
85440 POIROUX

Tél. 02 51 96 23 34  
Fax 02 51 96 20 95

## Le Bien Etre

BAR - TABAC  
PRESSE - JEUX

85440 POIROUX  
Tél. 02 51 33 03 24

## GARAGE THOMAS - POIROUX

Alexis HÉRITEAU

Tél. 02 51 96 20 72

- Dépannage - Mécanique - Carrosserie
- Matériel agricole et motoculture
- Contrôle technique
- Vente de véhicules neufs et occasions

## ETA VERNAGEAU Didier

Battage tous céréales

- Labours semis
- Epandage engrais - traitements
- Débroussaillage - broyage - fanier
- Entretien de terrain

Mob. : 06 85 02 32 78 Tél/Fax : 02 51 96 26 43  
La Ker Adèle - 85440 Poiroux

## VIC

Franck PICQUET

Menuiserie PVC, Alu,  
Volets roulants, battants  
Portail, clôtures  
Porte de garage  
Stores bannes

NEUF - RENOVATION

85440 POIROUX - Tél./Fax : 02 51 05 29 29

## Jardin Plaisir Nature

Création entretien parc & jardin

Maçonnerie décorative  
Petit terrassement  
Béton, pavé, bordure  
Dallage, terrasse  
Clôture, élagage.

196 rue de la pérochère  
85440 Poiroux

Tél. : 02 51 20 79 93

## LES CUISINES TALMONDAISES

Philippe HEUDE

45, Rue Roger Salengro  
89000 La Roche sur YON

La Rosière  
85440 Poiroux  
02.51.24.73.11 ou 06.86.84.91.08

lescuisinestalmontaises@orange.fr

## Fabricant Cheminées sur mesures

Articles et monuments funéraires

# BELLIER - NEAU

La Bergère  
85440 AVRILLÉ Tél. 02 51 22 30 88

## Entreprise Bouron

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE  
ELECTROMÉNAGER  
Système d'alarme  
Antennes & Paraboles

Place de l'Hôtel de Ville - 85520 JARD-SUR-MER  
Tél. 02 51 33 44 15 - Fax 02 51 33 48 14

## Crédit Mutuel

Océan

LA banque à qui parler

Avrillé • Tél. 02 51 22 30 39

3, rue du Bois Vilais  
Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le Samedi : de 9h à 12h

## TAXI VASTEL

Commune de rattachement : AVRILLÉ

Aéroports • Gares • Transports de malades assis  
Consultations • Hospitalisations • Colis et plis urgents

7 jours sur 7 Toutes Distances

Véhicule climatisé 6 places  
Beauchêne - 85440 AVRILLÉ  
Tél. 02 51 22 32 84 - Mob. 06 87 74 52 13

Créations d'étang • Terrassements divers • Vente de terre végétale  
Aménagements de propriété • Location de matériels avec chauffeur

Bel Air - 85440 POIROUX  
Tél. 02 51 90 63 97 - 02 51 90 20 96  
Fax : 02 51 90 64 06

## TRAVAUX PUBLICS ET AGRICOLES

# S.A.R.L. LAURENT Frères

# SUPER U

les nouveaux commerçants

86, Avenue des Sables d'Olonne  
85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE

Tél. 02 51 20 79 79 - Fax : 02 51 90 61 15

VOUS INFORME

## DEMARCHAGE A DOMICILE

DROITS ET CONSEILS PRATIQUES



Le démarchage à domicile, même s'il est soumis à une réglementation protectrice en France, fait l'objet de nombreux abus. Cette fiche pratique vise à rappeler vos droits et à vous apporter des conseils pratiques.

### 1 - Les domaines à risques

Au palmarès des litiges recensés par les associations locales UFC-Que Choisir,

- ✓ Extincteur, système d'alarme ou de télésurveillance,
- ✓ Adoucisseur et purificateur d'eau,
- ✓ Traitement de charpentes (contre les termites par ex)
- ✓ Vins, matelas, photos aériennes du domicile, etc...



Une interdiction d'encaissement d'argent lors de la signature du contrat.

Aucun versement en espèces ou en chèque ne doit intervenir le jour de la signature. Si c'est le cas, le contrat est nul. La signature d'une autorisation de prélèvement est également assimilée à un engagement financier

### 2 - La remise d'un contrat conforme

Le document qui vous est remis doit comporter des mentions obligatoires

- ✓ Reproduction des articles L 121-23, L 121-24, L 121-25 du Code de la Consommation réglementant le démarchage à domicile
- ✓ Identification du démarcheur et de la société qui l'a recruté
- ✓ Descriptif de la prestation et du prix à payer
- ✓ Insertion d'un bordereau de rétraction



Il convient de noter que sont interdits par démarchage à domicile : La vente de matériel pédagogique, de produits pharmaceutiques ou vétérinaires, de prêts d'argent et placements de fonds.

Ne sont pas considérés comme démarchage à domicile les tournées régulières de produits de consommation courante (pain, produits surgelés)

### 3 - L'abus de faiblesse

Il s'applique essentiellement au démarchage à domicile (article L 122-8 du Code de la Consommation).

Pour que le délit soit constitué, le vendeur doit avoir abusé de la faiblesse ou de l'ignorance d'une personne, pour lui faire souscrire un engagement.

Sont particulièrement concernées par cette disposition, les personnes âgées, vulnérables (état de santé psychique ou physique dégradé) et qui ne sont pas en mesure d'apprécier la portée des engagements qu'elles prennent.

### 4 - Le retrait d'un cadeau dans un magasin de meubles

L'incitation à se rendre en couple dans un magasin pour retirer un « superbe » cadeau est aussi un démarchage à domicile. Si, lors de votre visite, le professionnel réussit à vous vendre un salon et, même si la livraison est quasi immédiate, vous pouvez renoncer à la commande dans un délai de 7 jours (au professionnel de venir récupérer les biens livrés prématurément).

Avant de répondre à ce genre d'incitation, prenez la précaution de photocopier le document reçu.

#### QUELQUES CONSEILS PRATIQUES

Les promesses verbales s'envolent, les écrits restent : faites noter sur le contrat tous les engagements du vendeur (avantage supplémentaire accordé, finition spécifique...)

Datez vous-même le contrat qui vous est proposé (pour éviter qu'un démarcheur indélicat antedate votre contrat).

Ne jamais remettre de moyen de paiement le jour même (même si le vendeur vous promet que le chèque sera encaissé après le délai de 7 jours). Rappelez-vous que tout chèque, même postdaté, peut être encaissé immédiatement (à vos risques et périls).

Intéressez-vous au service après-vente : en cas de problème technique ou de qualité quel sera votre interlocuteur et où sera-t-il localisé ?

Sollicitez des références professionnelles : ancienneté de l'entreprise, articles de presse (et pas des publi-reportages !)

#### Vos recours ?

Contactez rapidement votre association locale UFC-Que Choisir.

## Le Mot du Maire



En ce début d'année nouvelle, nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée lors des élections municipales de mars 2008.

La nouvelle équipe en place s'est mise rapidement au travail et les défis à relever ne manquent pas pour les 5 années à venir :

- défi lié à la crise économique dont les médias se sont largement fait l'écho depuis quelques mois, amplifiant sans doute ses effets et jetant le doute dans nos esprits.
- défi lié aux réformes voulues par nos gouvernants nationaux. En effet, de grandes réformes sont programmées et devraient être définies dans les semaines qui viennent. Elles auront une influence pour chacun d'entre nous puisqu'elles devraient redéfinir les compétences du Conseil Régional, du Conseil Général et de la Commune. Souhaitons d'une part, qu'elles réduisent les inégalités injustifiées entre les villes (richement dotées par l'Etat) et les communes rurales et, d'autre part, qu'elles permettent à chacun d'entre nous d'y voir plus clair quand il s'agit d'obtenir une autorisation administrative et d'éviter ainsi des pertes de temps et d'énergie.
- défi pour ceux que vous avez élu en mars dernier de répondre à vos attentes pour que vous trouviez à POIROUX ou dans un environnement proche les services dont vous avez besoin et le cadre de vie que vous avez souhaité.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année à tous.

Le Maire,  
Edouard de La BASSETIERE

## SOMMAIRE

Page 1  
Le Mot du Maire

Page 2  
Etat-Civil 2008  
Urbanisme 2008

Page 3 à 7  
Les Réalisations  
et les Projets

Page 8  
Calendrier des Fêtes

Pages 9 à 18  
Les Associations

Pages 19 à 20  
Infos Communales

Page 21  
Tarifs Salle

Pages 21 et 24  
Les démarches  
administratives  
et Infos diverses



UFC-Que Choisir de VENDEE renseigne et défend les consommateurs à sa permanence de :

### LA ROCHE SUR YON

8 Bd Louis Blanc - Tél. : 02 51 36 19 52 - Email : vendee@ufc-quechoisir.org  
Tous les jours de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

### Nos permanences en Vendée :

Montaigu, Challans, Les Herbiers, Fontenay le Comte & Les Sables d'Olonne

## État-Civil 2008

### Naissances



SERY Eloïse .....	21 janvier
RECEVEUR Krystel .....	27 janvier
RAMBEAUD Charlie .....	22 février
GÜLER Filiz .....	8 mai
MAILLET Manoa .....	25 mai
TESSIER Orlane .....	13 juin
CHIRON Nathan .....	24 juin
DAVY Goulven .....	4 septembre
CHUSSEAU Thomas .....	1 octobre
POTIER Théo .....	14 octobre
CRAIPEAU Tao .....	22 octobre
PEROCHON Jules .....	6 novembre

### Mariages



LUCAS Christophe et LEVASSEUR Candice .....	5 juillet
MASSON Yann et BOURIEAU Mélanie .....	2 août
RENELEAU Sébastien et MASSON Aline .....	20 septembre



### Décès

PILLOT Serge .....	26 mai
Goy Lionel .....	19 juin
Ellis Albert le Bassee .....	8 septembre
VALOT Rémy .....	28 décembre

## Urbanisme 2008

Nombre de demandes de permis de construire .....	29
dont nombre de logements neufs .....	10
Nombre de demandes de déclarations préalables .....	18
Nombre de demandes de certificat d'urbanisme .....	22
Nombre de demandes de lotissement .....	2
Nombre de demandes de renseignements d'urbanisme .....	12
Nombre de déclarations d'intention d'aliéner .....	20

## Démarches administratives et Infos diverses

### PASSEPORT :

Pour une demande de passeport, vous devez vous présenter à la mairie et vous munir de :

- ✓ Une copie intégrale de votre acte de naissance à demander à **la mairie du lieu de naissance**
- ✓ Votre livret de famille (avec la filiation des parents).
- ✓ 2 photos d'identité récentes, de face sur fond clair
- ✓ Un justificatif de domicile (*facture de téléphone, d'électricité, ...*)
- ✓ L'ancien passeport s'il s'agit d'un renouvellement.
- ✓ Timbre fiscal de 88 € pour les personnes majeures, 44 € pour le mineur de 15 ans et plus, et 19 € pour le mineur de moins de 15 ans



*Il n'y a plus d'inscription des mineurs sur le passeport de leurs parents.*

### AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEUR :

Pour la délivrance d'une autorisation de sortie de territoire, fournir la carte nationale d'identité de l'enfant. La présence des parents est obligatoire pour l'établissement de l'autorisation.

### RAPPEL :

La Mairie ne délivre plus de fiche d'Etat Civil (remplacée par la copie du livret de famille ou des pièces d'identité) ni de certificats conformes (sauf pour les administrations étrangères). La Mairie ne délivre pas non plus de certificats d'hérédité, ils sont à demander à votre notaire. Les plans du cadastre sont à demander auprès du Centre des Impôts des Sables d'Olonne.

### ASSISTANCE SOCIALE :

Merci de prendre contact avec le Centre Médico-social, 71 bis avenue des Sables, 85440 TALMONT ST HILAIRE au 02 51 90 62 00

#### Permanences diverses à la mairie de Talmont St Hilaire

- ✓ **ADIL** : le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 10h à 12h
- ✓ **M.S.A.** (*Mutualité sociale agricole*) : le 3<sup>ème</sup> lundi du mois de 9h30 à 12h
- ✓ **Conciliateur** : le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 11h30
- ✓ **Architecte CAUE** : un jeudi sur deux (*prendre rendez-vous avec la mairie de Talmont St Hilaire*)
- ✓ **Mission locale** : accueil des 16-25 ans : permanence sur rendez-vous lundi et mercredi de 9h à 12h et sans rendez-vous de 14h à 17h (*8 rue de l'Hôtel de Ville*)

## Démarches administratives et Infos diverses

### RECENSEMENT MILITAIRE - JOURNÉE DU CITOYEN

Les jeunes gens (garçons et filles) domiciliés dans la commune et âgés de 16 ans sont tenus de se présenter à la mairie pour leur recensement, munis du livret de famille des parents aux dates suivantes :

- ✓ Nés entre le 01/01/93 et le 31/03/93 :  
recensement au plus tard le 30/04/2009
- ✓ Nés entre le 01/04/93 et le 30/06/93 :  
recensement au plus tard le 31/07/2009
- ✓ Nés entre le 01/07/93 et le 30/09/93 :  
recensement au plus tard le 31/10/2009
- ✓ Nés entre le 01/10/93 et le 31/12/93 :  
recensement au plus tard le 31/01/2010

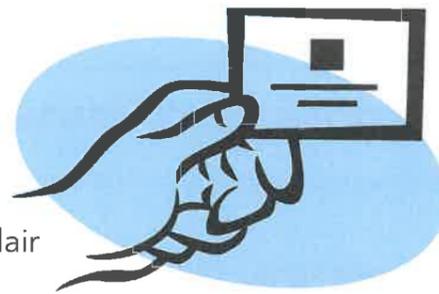


**Cette démarche est obligatoire car l'attestation de recensement est nécessaire pour différentes administrations (examens, permis.)**

### CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI):

Pour une demande de CNI, vous devez vous présenter à la mairie pour le relevé de votre empreinte digitale, votre signature (accompagné d'un parent pour les personnes mineures) et vous munir des pièces suivantes :

- ✓ une copie intégrale de votre acte de naissance à demander **à la mairie du lieu de naissance**
- ✓ votre livret de famille (avec la filiation des parents)
- ✓ 2 photos d'identité récentes, de face sur fond clair
- ✓ un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'électricité, ...)
- ✓ l'ancienne carte s'il s'agit d'un renouvellement. Depuis le 01 janvier 2009, en cas de non présentation de la carte nationale d'identité en vue de son renouvellement, celui-ci est soumis à un droit de timbre dont le tarif est fixé à 25 €



## Les Réalisations et les Projets

### L'ÉCOLE

Aux vacances de la Toussaint, une réfection de la cour a été effectuée en agrandissant celle-ci et une partie a été mise à niveau pour permettre une meilleure utilisation de l'espace pour les enfants. Les travaux de clôture seront réalisés durant les vacances de février ainsi que les espaces verts. La réfection du préau a été réalisée.



Cet hiver, le chauffage a été revu. Un chauffage par pompe à chaleur (climatisation Air/Air) a été installé dans toutes les classes.

La façade ancienne de l'école a été repeinte, la toiture de ces bâtiments a également été refaite à neuf.

### Achat d'ordinateurs :

La municipalité a fait l'acquisition pour l'école de 4 ordinateurs neufs (avec connexion internet). 3 ordinateurs déjà présents, ont été « remis en état ».



## Les Réalisations et les Projets (suite)

### STATION D'EPURATION :

Une demande de subvention pour l'étude de construction d'une nouvelle unité de traitement des eaux usées par lagunage a été sollicitée.

Au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre 2008, un contrôle par la SESAER a été effectué en raison d'infiltrations importantes d'eaux pluviales dans le réseau des eaux usées afin de les localiser. Plusieurs causes ont été révélées : d'une part, le vieillissement du réseau communal qui a plus de 30 ans et qui laisse entrer des eaux parasites, d'autre part des erreurs de branchement entre le pluvial et l'assainissement lors du raccordement de quelques maisons individuelles.

Après avoir réparé, il nous faudra lancer l'étude de construction de la nouvelle unité cette année.

### CONCERTS

Animé par le groupe Kérol, le concert d'été en juillet a été bien apprécié par le public. 150 à 200 personnes ont assisté à cet événement. Le bar a été tenu par les associations pérusiennes.

2 concerts automnaux ont eu lieu dans l'église de la commune. La chorale de St Vincent sur Jard et la chorale de la Mothe Achard « Cantaré », ont donné satisfaction au public présent.



### TERRAIN DES SPORTS

Les travaux de réfection du stade avec l'implantation d'un système d'arrosage automatique intégré ont donné satisfaction durant l'été.

## Informations Communales

### TARIFS «SALLE LE PAYRÉ» (EN EUROS) :

	Pérusiens et Association	Habitant hors commune
Mariage (soirée seule) .....	220 €	260 €
Mariage (matinée et soirée) .....	260 €	300 €
Réunion de famille .....	160 €	220 €
Vin d'honneur .....	100 €	160 €
Bal du 3ème âge .....	160 €	
Réunion publicitaire .....	160 €	
Ventes diverses .....	120 €	
Concours de cartes .....	110 €	

Caution : 150 €

Location de la salle 2 jours consécutifs :  
prix de la salle à la journée  
+ 50 % de ce prix pour le 2<sup>ème</sup> jour.

## Démarches administratives et Infos diverses

### ELECTIONS EUROPEENNES

Les élections européennes auront lieu le dimanche 7 juin 2009

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, vous devez venir à la mairie à partir du mois de septembre et avant le 31 décembre 2009 pour voter en 2010 à POIROUX. Les jeunes atteignant 18 ans en 2009 et résidant à Poiroux sont inscrits automatiquement par le biais de l'INSEE. Nous vous conseillons toutefois de venir également vérifier en mairie que l'inscription ait bien été transmise.

**Important :** Nous vous rappelons qu'aucune inscription lors d'un changement de commune n'est automatique.

## Informations Communales

### TRI SELECTIF

Des conteneurs «tri sélectif» sont à votre disposition, au terrain des sports, rue du payré (près de la salle des fêtes) et rue des justices. Une borne pour la collecte des vêtements est également à votre disposition au parking de la salle des fêtes.

Le dépôt des «monstres ménagers» se fait le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois de 10h à 12h, à l'atelier communal rue des justices, (sortie du bourg, route d'Avrillé). Tél. Atelier : 02 51 96 26 29

**Vous pouvez aller déposer également vos déchets divers soit :**

• à la déchetterie de la Guénessière à Talmont st Hilaire aux horaires suivants - Tél. : 02 51 20 71 67

- ✓ du 01/11/08 au 31/03/09 : du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h
- ✓ du 01/04/09 au 31/10/09 : du lundi au samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

• à la déchetterie du Bernard aux horaires suivants - Tél. : 02 51 33 29 06 :

- ✓ du 01/10/08 au 30/04/09 : lundi, vendredi, samedi de 10h à 12h et 14h à 17h, mercredi de 14 h à 17 h
- ✓ du 01/05/09 au 30/09/09 : lundi, mercredi, vendredi, samedi de 9h30 à 12h et 14h à 18h30

• à la déchetterie de Jard sur Mer aux horaires suivants - Tél. : 02 51 33 50 99 :

- ✓ du 01/11/08 au 31/03/09 : mardi, mercredi, jeudi de 9h à 12h15 et 14h à 16h30
- Vendredi de 9h à 12h15 et 14h à 17h
- Samedi de 9h à 12h15 et 14h à 16h



### COMPOSTEUR INDIVIDUEL

Le composteur individuel est à demander à la Communauté de Communes du Talmondais pour les personnes en résidence principale, au 02 51 207 207. Le composteur est gratuit.

### PRESSE

**Journal des Sables :**

M. DESLANDES au 02 51 21 28 62

**Vendée Matin :**

M. RAVENEAU au 06 86 76 52 32

**OUEST France :**

M<sup>me</sup> BREMOND au 02 51 22 60 10

### TAXE DE RACCORDEMENT EAUX USÉES

Le prix de la taxe de raccordement au réseau d'eaux usées est de 1500 euros.

### TARIF FOURRIÈRE COMMUNALE ET CHIENS ERRANTS

Nous remercions les propriétaires de chiens de bien vouloir avoir la plus grande vigilance envers ceux-ci car en effet, plusieurs chiens sont régulièrement en divagation dans la commune.

Le premier jour : 20 €  
Les jours suivants : 10 €  
Les animaux sont gardés pendant 8 jours maximum en fourrière.



## Les Réalisations et les Projets (suite)

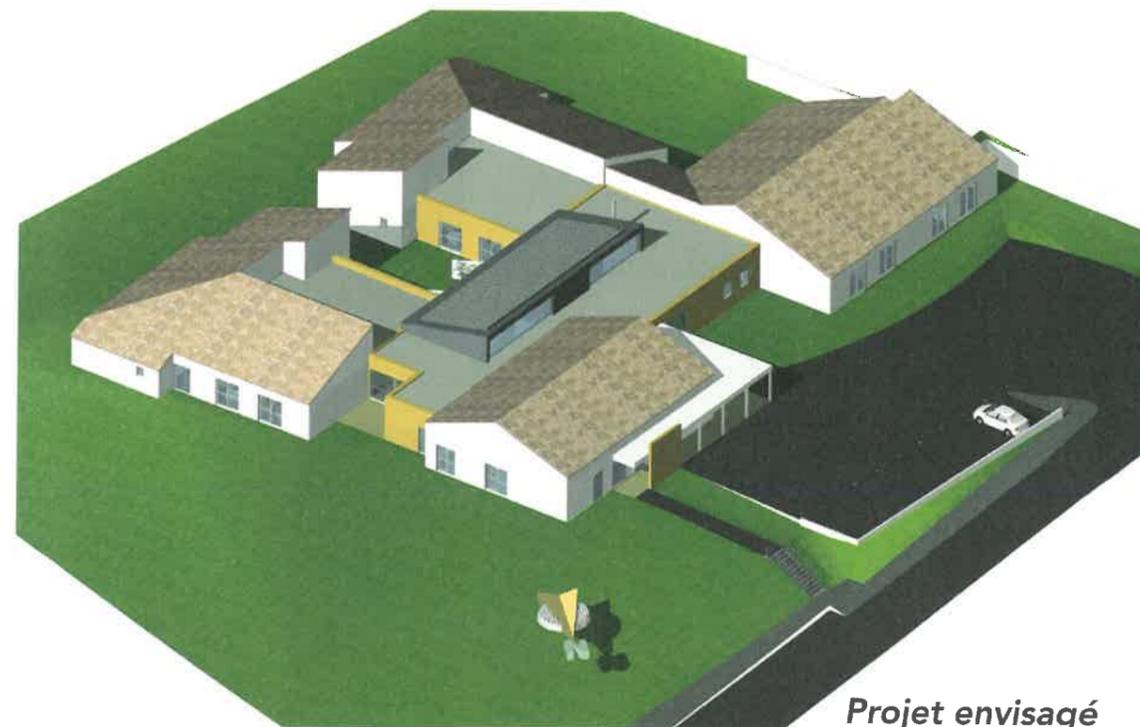
### LOGEMENTS RUE DU PAYRE

Suite à l'acquisition des logements attenants aux locaux de la mairie, une première réalisation a été effectuée : un locatif comprenant 2 chambres et un séjour. La municipalité a souhaité conserver le cachet de la construction d'origine.



### LA MARPA (maison d'accueil rurale pour personnes âgées)

Le dossier CROSSMS a reçu un avis favorable en septembre dernier. Cette unité qui comportera 23 logements pouvant accueillir 24 résidents se situera dans un espace proche du centre-bourg.



Projet envisagé

## Les Réalisations et les Projets (suite)

### VOIRIE ET AMENAGEMENT DE SECURITE

Financée par le Conseil général de la Vendée, et suivie par l'Agence routière des Sables d'Olonne, la voirie a été complètement reprofilée sur une partie de la rue du payré ainsi que les caniveaux bordures.

Pour la sécurité, 2 ralentisseurs ont été également mis en place aux entrées d'agglomération.



### TOITURE DE LA SALLE DES FETES

Une partie de la toiture de la salle des fêtes sera rénovée au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

### LOTISSEMENTS COMMUNAUX

Suite à un désistement, il reste une parcelle à vendre au lotissement les Combes. Renseignements à la mairie.

Les travaux de voirie et trottoirs de ce lotissement ont débutés en janvier. Ils devraient être achevés au printemps y compris pour l'installation de l'éclairage public.

Un projet est à l'étude (route de Bourgneuf) pour créer 10 nouvelles parcelles.



## Informations Communales

### COORDONNÉES DE LA MAIRIE

Tél. : 02 51 96 22 56 - Fax : 02 51 96 22 58

116 rue du Payré - 85440 POIROUX

E-Mail : [mairie.poiroux@wanadoo.fr](mailto:mairie.poiroux@wanadoo.fr)

Tél. Atelier communal : 02 51 96 26 29

### SECRETARIAT DE LA MAIRIE

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h45	14h - 17h15
Mardi	9h - 12h45	fermé
Mercredi	9h - 12h45	fermé
Jeudi	9h - 12h45	fermé
Vendredi	9h - 12h45	14h - 16h

Samedi ouvert le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois et fermé en conséquence le vendredi après-midi qui précède.

### LEVÉE DE LA BOITE AUX LETTRES

(place de la mairie)

Du lundi au vendredi à 10h

### BIBLIOTHEQUE :

Le mardi de 10h à 11h30,  
le mercredi de 10h30 à 12h  
et le vendredi de 16h45 à 18h30.

### OFFICES RELIGIEUX :

Le dimanche à 10h30 (1 semaine sur 2)

### TEL. UTILES

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

SAMU : 15

### CYBERCENTRE : (à la bibliothèque)

Samedi : 10h à 12h

### RAMASSAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES :

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue le mercredi matin toute l'année et également le samedi matin du 04 juillet au 29 août 2009.

### RAMASSAGE LORS DES SEMAINES A JOURS FÉRIÉS :

Semaine 16 : ..... Ramassage le jeudi 16 avril (en raison du lundi de Pâques)

Semaine 23 : ..... Ramassage le jeudi 04 juin (en raison de la Pentecôte)

Semaine 46 : ..... Ramassage le jeudi 12 novembre (en raison du 11 novembre)

Pas de changement pour les autres semaines à jour férié.

## Secours Catholique (canton de Talmont)

Le Secours Catholique est un service caritatif qui agit pour apporter une aide matérielle et / ou morale aux personnes qui connaissent une situation de précarité, quelles que soient les origines, les opinions ou la religion de ces personnes.

Sur le canton de Talmont, l'équipe locale compte une trentaine de bénévoles qui s'investissent dans différentes activités (ou services) dont voici les principales :

- ✓ L'Aide alimentaire avec la distribution de colis dont les denrées sont fournies essentiellement par la Banque Alimentaire de Vendée ; cette aide est attribuée, en lien étroit avec les assistantes sociales.

**Contacteur :** Claude LANDRAS - Tél. : 02 51 20 35 05

- ✓ Les aides financières d'urgence ponctuelles, accordées sur signalement des services sociaux.

**Contacteur :** Guy FAVREAU - Tél. : 02 51 22 61 02

- ✓ L'espace-vêtements ouvert les 1er et 3ème mercredi de chaque mois.

**Contacteur :** Michèle TESSIER - Tél. : 02 51 22 29 30

- ✓ Accueil et envoi d'enfants ou de familles pendant les vacances.

- En 2008, un enfant du Nord a été accueilli à Longeville,
- Trois familles (15 personnes) ont passé chacune 3 semaines en bungalow, dans des campings à Jard ;
- sept enfants du canton sont partis, accueillis dans les Landes ou en Bretagne

**Contacteur :** Michèle BARBAT - Tél. : 02 51 22 36 98

- ✓ L'atelier convivialité, le mardi de 14 heures à 17 heures, salle des Halles à Saint Hilaire de Talmont, accueille ceux et celles qui recherchent l'amitié, le réconfort, les échanges...

**Contacteur :** Josiane PIVERT - Tél. : 02 51 90 23 65

## Contact « Association Intermédiaire »



### NOUVEAU :

Des équipes de 2 personnes avec un responsable, interviennent pour tous les travaux de bricolage, petits travaux de maçonnerie et de peinture, jardinage.

Une formation « entretien des locaux » de 3 jours, est dispensée à toutes les personnes qui effectuent du ménage chez les particuliers. Cette formation aborde les produits d'entretien, les techniques et le matériel avec une attention toute particulière à l'hygiène.



### NOUVEAUX SERVICES :

#### CV - Lettres de motivation - Rapports de stage

Aide à la rédaction de lettres et de CV, nombreux documents pour vous informer sur les nouvelles pratiques et les erreurs à éviter. Photocopies gratuites pour ces documents.

Association Intermédiaire CONTACT  
12 avenue des Sables - 85440 TALMONT ST HILAIRE  
Tél. : 02 51 90 20 15

Nos bureaux sont ouverts au public :  
**Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h30**  
Une permanence téléphonique  
est à votre disposition tous les après-midi

### L'Association Intermédiaire CONTACT

**Son activité :** aider les personnes à retrouver une activité salariée en servant d'intermédiaire entre les propositions de travail émanant des entreprises, des particuliers, des collectivités et les demandeurs d'emploi.

**Avantages :** 50 % de réductions d'impôts dans le cadre des EMPLOIS FAMILIAUX suivant la législation en vigueur, pour les particuliers. Nous fournissons une attestation pour votre déclaration d'impôts.

## Les Réalisations et les Projets (suite)

### PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) :

Le Plan Local d'Urbanisme, document qui régit l'aménagement de la commune, a été approuvé le 19 mars 2007.

Aujourd'hui, plusieurs projets voient le jour et nécessitent une évolution du document dans la perspective de leur réalisation :

- ✓ extension de la zone d'activités de la Belle Entreprise afin d'en permettre un développement limité,
- ✓ extension du secteur de l'usine de traitement de l'eau potable de Touvent dans l'objectif de la construction d'un nouvel équipement,
- ✓ extension de la zone de loisirs à la Fignousière à la suite de la cessation d'activité de l'exploitation horticole située à proximité,

- ✓ corrections d'erreurs de zonage constatées dans quelques villages depuis l'approbation du PLU.

Afin de prendre en compte vos éventuelles remarques, les documents de présentation de ces évolutions seront consultables en mairie du 10 au 20 février 2009.

Durant cette période, vous êtes conviés à donner vos avis sur ces projets par l'intermédiaire d'un cahier mis à votre disposition.

Au printemps, après consultation des services de l'Etat et de la « Commission des Sites », une Enquête Publique aura lieu et il vous sera alors de nouveau possible d'exprimer vos remarques, de manière officielle auprès du Commissaire Enquêteur.

## SAGE Auzance Vertonne : Inventaire des zones humides

La législation de l'eau impose aujourd'hui de prendre en compte les zones humides dans les documents d'urbanisme locaux et d'intégrer ces espaces dans la réflexion globale d'élaboration du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux.

C'est pourquoi le Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne a pris en charge, en parallèle des études techniques liées à l'élaboration du Schéma de gestion des eaux, l'inventaire des zones humides du bassin versant. Pour cela, Olivier COQUIO, a été recruté en tant que chargé de mission « zones humides », en Mai 2008.

Les réflexions sur ce projet ont démarré en 2007.

Une méthode précise a été élaborée en partenariat avec les acteurs locaux et testée sur 3 communes durant l'été 2008 : Nieul-le-Dolent, Landevieille et Talmont-Saint-Hilaire. Après quelques ajustements, un cahier des charges définitif a été approuvé le 19 novembre dernier.

La concertation et l'échange avec les acteurs locaux restent au cœur du dispositif. Ainsi au sein de chaque commune, il est constitué un groupe multi-acteurs (Elus municipaux et représentants de la profession agricole, de la pêche, de la chasse, de l'environnement, de l'Etat) qui est chargé de suivre l'élaboration de l'inventaire sur la commune.

Suite à l'analyse de terrain, un livret reprenant tous les détails de l'expertise ainsi qu'une carte précise seront remis en mairie. Un espace y est réservé aux acteurs locaux pour exprimer leurs remarques sur le résultat de l'étude.

L'ensemble des travaux et des remarques sera ensuite étudié et validé en Commission Locale de l'Eau. Dans un deuxième temps, une réflexion sera menée sur les modes de gestion possibles de ces zones.

Toutes les communes concernées feront l'objet de cette démarche durant l'année 2009. Olivier COQUIO prendra contact avec les municipalités au fur et à mesure. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter les services du Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne :

**COQUIO Olivier**

(Chargé de mission Zones Humides)

**LE PIMPEC Christophe**

(Responsable technique du SAGE)

### Syndicat Mixte du SAGE Auzance Vertonne



Z.A. Intercommunale - B.P. 25  
85150 LA CHAPPELLE ACHARD  
Tel : 02 51 05 88 44 - Portable : 06 85 24 69 84  
Fax : 02 51 05 95 03  
E-mail : sage.auzance.vertonne@wanadoo.fr

# Les Associations

## Calendrier des fêtes 2009

### Mars

Dimanche 1 mars .....Loto.....C.P.E.(comité de parents d'élèves)  
Mardi 3 mars.....Concours de belote.....Club de l'Amitié  
Samedi 7 mars .....Concours de pêche.....AAPMA Les Lacs  
Samedi 14 mars .....Concours de belote.....Les Coqs Sportifs  
Dimanche 22 mars .....Randonnée pédestre.....C.P.E.

### Avril

12-13 avril.....Chasse aux œufs de Pâques .....Folie de Finfarine

### Mai

Vendredi 1 mai.....Vide-grenier .....C.P.E.  
Vendredi 8 mai .....Commémoration .....A.F.N.  
Vendredi 22 mai .....Fête du Farniente « Ne faites rien, Soyez Zen » .....Folie de Finfarine

### Juin

Samedi 6 juin.....Concours de pétanque .....C.P.E.  
Samedi 13 juin .....Tournoi Intercanton .....Les Coqs Sportifs  
Fin juin .....Fête de l'école .....C.P.E.

### Juillet

Lundi 13 juillet .....Bal et feu d'artifice .....Commune et associations.  
14, 18, 25 juillet .....Tournoi de tennis.....Tennis Club  
22, 23 juillet.....Fête du miel en folie .....Folie de Finfarine  
Dimanche 26 juillet .....Fête du tennis .....Tennis Club

### Août

Dimanche 9 août .....Fête du Football .....Les Coqs Sportifs  
12, 13 août .....Fête du miel en folie .....Folie de Finfarine

### Novembre

Mardi 11 novembre ..... Commémoration.....A.F.N.  
Samedi 14 novembre ..... Fressure .....Les Coqs Sportifs  
Vendredi 27 novembre .....Concours de belote.....Club de l'Amitié

### Décembre

Lundi 7 décembre .....Commémoration .....A.F.N.  
Fin décembre .....Fête de Noël.....C.P.E.

## Paroisse Saint Henri DORIE

8 rue du Presbytère - 85440 TALMONT ST HILAIRE  
Tél : 02 51 90 60 25 - E-Mail : [paroisse.sthenridori@free.fr](mailto:paroisse.sthenridori@free.fr)

La Paroisse Catholique Saint Henri Dorie s'étend sur 3 communes (Grosbreuil, Poiroux et Talmont St Hilaire). Elle a été fondée et mise en place en 1997. Elle possède cinq lieux de culte : l'église St Nicolas à Grosbreuil ; l'église St Eutrope à Poiroux ; et les églises St Pierre, St Hilaire et la chapelle Notre Dame de Bourgenay à Talmont St Hilaire.

### Des permanences d'accueil dans deux presbytères :

A Talmont St Hilaire, au 8 Rue du presbytère :  
mercredi et vendredi de 10h à 12h

A Grosbreuil, au 3 Place de l'église :  
lundi et vendredi de 9h30 à 11h

### Des prêtres nommés à la paroisse :

l'abbé Bernard LUCAS, comme curé  
8 Rue du presbytère Talmont St Hilaire.  
Tél. : 02 51 90 60 25

l'abbé Jean Marie TOUVRON, comme coopérateur  
3 Place de l'église Grosbreuil. Tél : 02 51 22 68 74

l'abbé Arthur RAIMBAUD, comme auxiliaire  
452, Av. Notre Dame de Bourgenay Talmont St Hilaire.  
Tél : 02 51 22 22 34

l'abbé Yves PIVETEAU, comme intervenant  
Foyer « Le Havre du Payré » Talmont St Hilaire  
Tél. : 02 51 20 74 78

### Des animatrices laïques en pastorale (ALP) ayant reçu une lettre de Mission sur les 4 paroisses du doyenné (Talmont-Moutiers) :

Françoise BUREAU pour le Service Evangélique des Malades et les Familles dans le deuil, Christine De la ROQUE pour l'Eveil à la Foi des Enfants de 3 à 7 ans,

Françoise JOLLY pour la Catéchèse (8-11ans) et le baptême des enfants en âge scolaire.

### Plusieurs conseils au service de la paroisse :

Le conseil économique pour la gestion financière avec des personnes des différentes communautés chrétiennes locales.

Le conseil de paroisse composé des prêtres avec charge pastorale, des personnes représentants les communautés chrétiennes locales, quelques personnes appelées, et occasionnellement les animatrices laïques en pastorale.

Une réflexion est conduite sur deux ans (2008-2009) pour une mise en place de trois Communautés Chrétiennes de Proximité regroupant plusieurs lieux de cultes et une équipe d'animation pour chacune.

Une communauté de quatre religieuses de la Congrégation des Sœurs de Mormaison habitent à Bourgenay (La Solitude) Talmont St Hilaire. Tél : 02 51 23 46 42

### Quelques renseignements pratiques :

Le siège social de la paroisse est au :  
8 Rue du Presbytère Talmont St Hilaire  
Tél : 02 51 90 60 25 - Fax : 02 51 90 60 46  
E-mail : [paroisse.sthenridori@free.fr](mailto:paroisse.sthenridori@free.fr)

Site Internet du doyenné avec mention de la paroisse :  
[www.doyenné-talmont.fr](http://www.doyenné-talmont.fr)

### Relais paroissial du Poiroux : bientôt une boîte à lettres.

Elle sera apposée, côté transept gauche, non loin de la porte, près du tableau d'affichage des horaires... Elle faite suite à une demande renouvelée concernant le manque de lieu pour remettre des documents paroissiaux, tels des invitations ou autres..

Possibilité de s'abonner au bulletin paroissial « Vers la lumière » : 12 € (la poste : 24 €)

La messe est célébrée en principe tous les quinze jours dans chaque église le dimanche, sauf l'église St Hilaire où c'est tous les samedis (19h : hiver ; 18h30 : été)

Les horaires et les lieux des messes dominicales et en semaine sont affichés dans les églises et inscrits sur le bulletin paroissial. Ils sont consultables sur le site du doyenné.

Pour les demandes de mariage ou de baptême, il convient de prendre rendez-vous durant les permanences en vue de faire l'inscription et de voir les modalités de la préparation au moins trois mois avant pour le baptême et 12 mois pour le mariage.

Un calendrier des baptêmes est établi pour l'année (voir panneau d'affichage dans les églises)

### Dates à retenir :

#### Une fête d'église « FESTY DYMANCHE » inter générations

Sur le terrain de Camping de Bourgenay Talmont  
Dimanche 17 Mai à partir de 10h et toute la journée  
Fête animée avec les chanteurs Jean Paul et Brigitte ARTAUD



#### 1<sup>ères</sup> communions :

24 mai à église St Pierre Talmont  
et 7 juin à église St Nicolas Grosbreuil

#### Profession de foi :

21 juin à l'église de St Pierre Talmont

#### Notre Dame de Bourgenay Talmont :

Fête de la mer :  
Samedi 15 août  
Pèlerinage :  
Dimanche 6 septembre



#### Fête de St Henri Dorie :

Dimanche 20 septembre, église St Hilaire, Talmont, avec fête des baptisés de l'année sur la paroisse St Henri Dorie

## A.D.M.R. Aide à Domicile en Milieu Rural



Un sourire au quotidien



Les services à domicile ? Tout le monde connaît !  
Mais, savez-vous que sur la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU TALMONDAIS**,  
Ce sont **1450** personnes qui ont fait appel à l'ADMR en 2007 ?  
L'association est membre du réseau ADMR, comme 111 associations adhérentes à la fédération de Vendée et 3000 associations adhérentes à l'Union Nationale ADMR  
Preuve que cette association apporte un réel service à la population locale.

Une maman fatiguée par des naissances rapprochées, un membre de la famille hospitalisé ou atteint d'une maladie grave, des travaux ménagers qui deviennent plus difficiles avec l'âge et le handicap, la dépendance qui s'installe, mais aussi le quotidien difficile à prendre en charge quand les deux parents travaillent...

La famille n'est pas toujours proche ni disponible pour apporter une aide régulière.

**C'est pour cela que l'ADMR existe depuis 60 ans.**

**L'association de TALMONT ST HILAIRE emploie 50 aides à domicile, deux Techniciennes de l'intervention sociale et familiale et trois secrétaires.**

Entretien du linge, ménage, rangement, préparation des repas, courses, sortie à proximité, aide à la toilette si besoin, c'est le quotidien des intervenantes à domicile. Mais aussi, garde à domicile d'une personne âgée en l'absence de l'aidant habituel, garde à domicile des jeunes enfants quand les autres solutions ne couvrent pas tous les besoins.

Les aides à domicile interviennent, parfois tous les jours, les passages sont programmés selon la situation et les besoins de chaque personne.

Bien sûr ces services ne sont pas gratuits ! Le coût dépend de la situation de chacun, de l'organisme qui peut prendre en charge, des revenus du demandeur...

**Le meilleur moyen pour y voir clair, SE RENSEIGNER,**  
à Talmont Saint - Hilaire auprès du  
secrétariat de l'association  
**6 Place du Général de Gaulle**  
**Tél : 02 51 90 61 80 tous les jours**  
**de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h 00**

L'association ADMR de Talmont Saint Hilaire,  
couvre les communes  
de AVRILLE, GROSBREUIL, POIROUX,  
Ste FOY, ST HILAIRE LA FORET

*Venez rejoindre notre  
équipe de bénévoles...  
vous serez les bienvenus !*

## Association Populaire Pérusienne



Nous vous rappelons que vous pouvez louer à l'Association Populaire Pérusienne des tables, des bancs et des stands.

Pour cela, contactez M. Yves ROBIN au 02 51 96 25 74.

## Les Bienfêteurs (club de billard)



**Les bienfêteurs vous souhaitent  
une excellente année 2009.  
Qu'elle vous apporte prospérité et bonheur !**

Notre tournoi qui s'est déroulé le 27 décembre dernier a rassemblé plus de 70 joueurs licenciés et amateurs. Nous tenons à les remercier, ainsi que les sponsors qui nous ont offert des trophées, sans qui cette journée n'aurait pas pu se dérouler aussi bien. Merci encore !

En cette saison 2008-2009, nous évoluons à 14 joueurs répartis en 2 équipes : une en D2, l'autre en D1. Les résultats sont satisfaisants et encourageant. Vu le nombre de demandes, nous envisageons de créer une 3<sup>ème</sup> équipe pour la saison 2009-2010.

Alors, si vous aussi, vous êtes intéressés, contactez-nous au :  
« Bien Etre », café de Poiroux - Tél. : 02 51 33 03 24

**Président :** M. GUITTET Arnaud  
Tél. : 02 51 96 25 87

**Secrétaire :** M<sup>lle</sup> RAIMONDEAU Nathalie  
Tél. : 02 51 96 25 87

**Trésorier :** M. LAUNAY Mathieu  
Tél. : 02 51 33 03 24



## La Bibliothèque

**La bibliothèque de POIROUX  
vous souhaite une bonne année 2009.**

Le prêt des livres est gratuit et ouvert à tous, petits et grands, avec un choix pour chacun (B.D., documentaire, roman, cuisine, art, bricolage et divers).

Le bibliobus renouvelle plus de 120 livres 3 fois par an.

Les bénévoles seront heureux de vous accueillir et de votre participation tout au long de cette nouvelle année.

**Les horaires d'ouvertures sont :**

- Mardi : 10h à 11h30
- Mercredi : 10h30 à 12h
- Vendredi : 16h45 à 18h30

Les bénévoles

**La municipalité et les bénévoles de la bibliothèque remercient vivement M. AUGER Guy, bénévole, décédé dernièrement.**

## Club de l'Amitié (3<sup>e</sup> âge)

Le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredi de chaque mois les adhérents du Club de l'Amitié se réunissent pour un après-midi bien occupé (jeux de cartes, scrabble, triominos, et autres animations) sans oublier le goûter traditionnel.

En cours d'année, le Club de l'Amitié organise différentes animations comme des repas, concours de belote, bal, pique-nique etc...)

L'année 2008 a vu plusieurs adhérents, qui, malheureusement, nous ont quittés.

Nous espérons qu'à l'avenir, nous aurons le plaisir d'accueillir de nouveaux adhérents.

**Bonne année à tous**

**Contact :** 02 51 96 27 62  
La Présidente, Yvette TRAINÉAU

### À RETENIR :

Dimanche 11 janvier :	Bal salle des fêtes à Moutiers les Mauxfaits
Mercredi 28 janvier :	Assemblée Générale avec la galette des rois
Mercredi 11 février :	Saint Valentin
Mardi 3 mars :	Concours de belote salle du Payré
Mercredi 22 avril :	Banquet annuel du club
Dimanche 31 mai :	Bal salle des fêtes à Moutiers les Mauxfaits
Mercredi 10 juin :	Fête des pères et des mères
Mercredi 24 juin :	Pique-nique fin de saison
Juillet - Août :	Vacances du club
Mercredi 09 septembre :	Reprise du club
Dimanche 01 novembre :	Messe à la mémoire des défunts du club
Vendredi 27 novembre :	Concours de belote salle du Payré

## Comité de Parents d'élèves de l'École Publique

Comme Chaque année, nous organisons des manifestations dans le but d'améliorer le cadre de vie scolaire des enfants.

Cette année, il y aura une activité en plus (randonnée pédestre), afin de diversifier notre activité.

**Il y a eu une petite modification dans le bureau :**

**Président :** M. RABILLE Franck

**Vice-Président :** M. FERRE Bertrand

**Trésorier :** M. ORTIZ Henri

**Trésorière adjointe :** M<sup>me</sup> RAIMONDEAU Nathalie

**Secrétaire :** M. SORIGNET François

**Secrétaire adjointe :**

M<sup>me</sup> FERRE Natacha

**Les manifestations pour l'année 2009**

**1 mars :** loto

**22 mars :** randonnée pédestre

**1<sup>er</sup> mai :** vide grenier

**6 juin :** concours de pétanque

**Fin juin :** fête de fin d'année scolaire

**Décembre :** fête de Noël

**Le Président,**  
Franck RABILLE



## Téléthon



Cette année, **1613 €** ont été récoltés. Nous vous remercions de votre participation et remercions également les bénévoles et associations qui oeuvrent pour le bon déroulement de cet après-midi festif.

**Rendez-vous en 2009 et toutes les nouvelles idées seront les bienvenues.**

**Contact :** Francis CHUSSEAU au 06 03 96 11 18



## Tennis Club



Le Club de Tennis compte actuellement 58 licenciés dont 26 jeunes.

L'école de Tennis fonctionne tous les samedi après-midi avec M. POIRAUD Patrice, éducateur sportif diplômé d'Etat et M. Maxence de RUGY, initiateur.

Ce bon encadrement permet aux jeunes de s'initier pour certains et se perfectionner pour les autres.

De septembre à novembre 24 h de cours ont été dispensés aux enfants de l'école.

**Championnat d'hiver :** 5 équipes dont 2 joueurs et 1 équipe dame.

**Championnat d'été :** 7 équipes seront inscrites dont 1 jeune et 1 féminine

### VAINQUEURS DU TOURNOI D'ETE :

**Simple A :** .....ROCARD Fabrice  
**Simple B :** .....CHUSSEAU Jérôme  
**Simple femme :** .....GAZEAU Véronique  
**Simple Jeune :** .....DUPRÉ Benjamin  
**Double A :** .....VRIGNON Franck  
 .....et RETAILLEAU Franck  
**Double B :** .....ALLAIZEAU Wilfried  
 .....et PEROCHEAU Florent

Pour les tarifs et les championnats d'été, adressez-vous à la boulangerie.

Le bureau serait reconnaissant envers tous les utilisateurs de laisser les courts propres.

Par ailleurs, nous rappelons que la carte d'accès aux courts ne peut servir qu'à une seule et unique personne (*des contrôles pouvant être effectués par tout membre du bureau*).

Le tournoi d'été a été un franc succès grâce à tous les bénévoles et les sponsors qui ont œuvrés à son bon déroulement et nous les remercions.

**Rendez-vous :** le 14, 18 et 25 juillet pour le tournoi et le 26 juillet pour la fête du tennis

Le Bureau

## Les Coqs Sportifs

### La dure envolée des Coqs en Deuxième Division

La saison a commencé dans une ambiance familiale et sans souci majeur.

Le bilan financier est positif grâce au succès des fêtes du Foot et de la Fressure. Cette année, deux sponsors (Bar Tabac Le bien Être et Boistard carrelage) nous ont offert un nouveau jeu de maillots et des sweats avec l'emblème du club. Nous les remercions de leur geste. Le club a mis en place une vitrine de la Marque Duarig avec la possibilité de chacun de faire ses emplettes. Le catalogue est disponible au club housse pour ceux le désirant.

L'équipe réserve évolue en 3ème Division. Avec le retour et l'arrivée de joueurs, elle commence à flirter avec la victoire et les résultats sont plus réguliers. L'équipe première commence un dur début de championnat en 2ème Division. Mais après mainte conversation et la remise en cause de chacun, de bonnes résolutions pour l'année 2009 ont été prises. Et je peux affirmer à toutes les mauvaises langues que les Coqs ne sont pas morts bien loin de là.

Cette année, les travaux du terrain ont été réalisés et nous permettent d'évoluer sur une bonne pelouse. Nous tenions à remercier la mairie de sa participation active durant ces travaux. De plus toutes personnes, souhaitant rejoindre notre association, n'hésitent pas à nous contacter.

Moi-même et l'ensemble du bureau, nous vous souhaitons une bonne année 2009 qu'elle vous apporte bonheur, santé et prospérité.

La Présidente, M<sup>me</sup> MORNET Nathalie



### LE BUREAU :

**Présidente :** .....M<sup>me</sup> MORNET Nathalie - Tél. : 02 51 33 15 75 ou 06 84 05 53 41  
**Vice-président :** .....M. JAULIN Christophe - Tél. : 06 10 91 04 41  
**Secrétaire :** .....M<sup>me</sup> BOURON Pascale - Tél. : 02 51 22 48 75 ou 06 17 42 25 15  
**Trésorier :** .....M. GOUPILLEAU Freddy - Tél. : 02 51 96 29 83 ou 06 14 14 05 88

### FÊTE PRÉVUE : (à proximative)

**Concours de belote :**  
14 Mars 2009

**Tournoi Intercanton :**  
13 Juin 2009

**Fête du Foot :** 9 Août 2009

**Fressure :**  
14 Novembre 2009

## Cours de Yoga



### COURS DE YOGA tous les mardis à 18h30

**Association YOGARMONIE Contact : 02 51 20 82 50**

Des cours de yoga sont dispensés à Poiroux depuis avril 2008 dans la salle du Payré. Pour 2008/2009, nous avons accueilli 2 nouveaux adhérents. Avec les obligations professionnelles de chacun, le petit groupe n'est pas toujours au complet. Nous serions heureux d'accueillir toute personne souhaitant découvrir le yoga. Les postures de YOGA assouplissent, musclent et relâchent le corps en douceur. La relaxation élimine les tensions et calme le mental. L'ensemble nous amène progressivement vers l'harmonie du corps et de l'esprit dans la vie quotidienne. Le yoga améliore considérablement l'état de santé général.

Pour toute information, vous pouvez contacter l'association ou Marie-France FERAL au 06 80 30 59.46.

## J.A.P. (Jeunesse Associative Pérusienne)

Cette année le foyer des jeunes de Poiroux a compté 41 adhérents.

Comme chaque année le foyer a organisé diverses sorties : concours de palets, lavage auto et deux bals disco afin de pouvoir organiser des sorties mais cette année nous avons remarqué que les jeunes ne s'investissent plus dans le foyer, on les voit de moins en moins aux sorties organisées et nous craignons une fermeture du foyer dans les années à venir, ce qui est dommage pour une commune qui grandie petit à petit.

Les manifestations prévues pour l'année 2009 se décideront avec le nouveau bureau.

Les inscriptions pour l'année 2009 auront lieu fin janvier au foyer de 16h à 18h30 et seront suivies de l'assemblée générale avec un pot offert par le foyer (*inscription possible à partir de l'année de ses 13 ans et jusqu'à 25 ans*).

**Le Bureau - Contact :** Jérémy JAULIN - Tél. : 06 68 71 84 82



## La Folie de Finfarine

La folie de finfarine  
monde de l'arbre



La Folie de Finfarine, site touristique géré par l'Association de la Maison de l'Arbre, a connu une saison positive et encourageante avec une augmentation de la fréquentation malgré une météo défavorable. Avec près de 19 000 visiteurs accueillis en 2008, ce lieu de visite enchante petits et grands.

Pour la saison 2009, le site ouvrira pour sa 15<sup>ème</sup> saison du 5 avril au 4 novembre avec toujours plus d'animations sur la découverte de l'abeille et de la nature et toujours les 3 parcours de découvertes sur les 10 ha d'espace boisé :

- ✓ Histoire de l'Homme-Arbre (3-5 ans). Sac à dos, carte, loupe, voilà l'équipement de vos enfants pour découvrir la légende de cet étrange personnage.
- ✓ Enigmes « Sauvez l'Abeille Bizzbee » (pour toute la famille à partir de 6 ans). Enquête à mener pour retrouver les habitants de la ruche.
- ✓ Circuit des Energies renouvelables. Jeux d'expérimentations pour être incollable.

Depuis 2003, avec la signature de notre charte environnementale, nous oeuvrons en faveur du développement durable, par exemple la plantation d'un arbre pour les enfants nés à Poiroux chaque année. Pour 2009, nous allons procéder à l'installation de deux nouvelles aires d'interprétations sur les énergies renouvelables. Sous forme ludique, les visiteurs pourront comprendre le fonctionnement de l'énergie hydroélectrique avec une roue à aube et être sensibilisés aux différents isolants naturels pour une maison ( laine de mouton, lin , liège...)

Depuis quelques années, les fêtes du miel en Folie en juillet et août sont un véritable succès avec plus de 3 800 visiteurs pendant les 4 jours.

Après 3 ans de sommeil, nous allons relancer la fête du Farniente. Elle aura lieu le 22 mai, une fête pour ne rien faire, être zen... tout en vivant au rythme de la nature. Comme toutes les manifestations, nous avons besoin de bénévoles pour le bon déroulement

de ces journées. Nous remercions vivement ceux qui participent déjà aux animations de la Folie de Finfarine et nous invitons tous ceux qui se sentent une âme pour « le rien faire » ou « le miel » à rejoindre notre association.

Contact : 02 51 96 22 50 ou contact@finfarine.fr

**Nous vous souhaitons une bonne année 2009 tout en folie ... de Finfarine**

### MANIFESTATIONS 2009 À LA FOLIE DE FINFARINE

- ✓ **Chasse aux oeufs de Pâques :**  
Dimanche 12 et lundi 13 avril, de 14h à 18h
- ✓ **Fête du Farniente**  
(« ne faites rien, soyez zen ») :  
Vendredi 22 mai,  
de 11h à 18h30
- ✓ **Fête du Miel en Folie :**  
mercredi 22 et jeudi 23 juillet, de 10h30 à 19h  
et mercredi 12 et jeudi 13 août, de 10h30 à 19h



### DATES ET HORAIRES D'OUVERTURE 2009

- Du 5 avril au 4 juillet**  
Tous les jours de 14h à 18h (fermé le samedi)  
Le dimanche jusqu'à 18h30
- Du 5 juillet au 30 août**  
Tous les jours de 10h30 à 19h
- Du 31 août au 20 septembre**  
Tous les jours de 14h à 18h (fermé le samedi)
- Du 25 octobre au 4 novembre**  
(les vacances de la Toussaint)  
Tous les jours de 14h à 18h

### TARIFS 2009

Adulte : **5,70 €**  
Enfant (5 à 15 ans) : **3,50 €**  
Gratuit pour les moins de 5 ans

## Les Gîtes du Payré

### Locations et renseignements :

E-mail : gites-de-France-vendee@wanadoo.fr  
Tél. : 02 51 37 87 87

### Le bureau :

Président : Céléstin CHUSSEAU  
Vice-Présidente : Marie de La BASSETIERE  
Secrétaire : Véronique DESMARICAUX  
Trésorier : Pierre PEROCHEAU



## Société de Pêche (AAPMA Les Lacs de Poiroux)



L'année 2008 s'est achevée, pour la société de pêche des lacs de POIROUX, avec un bilan globalement positif et encourageant pour l'avenir. En effet, les effectifs sont à la hausse cette année avec près de 250 membres.

Notre rigueur budgétaire depuis 4 ans, ainsi que notre concours de pêche à la truite, permettent de réaliser un alevinage abondant et diversifié : (Black bass 20 kgs - sandres 120 kgs - Brochets 100 kgs - Perches 200 kgs - Gardons 650 kgs - Tanche 55 kgs - Carpes 200 kgs).

Nous avons poursuivi le piégeage des poissons chats. Sur la période de Avril à Octobre, plus de 600 kgs ont ainsi été retiré du barrage de Finfarine. L'action sera reconduite en 2009.

Avec l'aide des chasseurs de POIROUX, nous avons participé à la régulation de la population de cormorans. Les tirs sont soumis à une autorisation préfectorale. Il faut savoir que ces oiseaux peuvent disséminer une population piscicole en très peu de temps.

Notre concours de pêche à la truite, début mars, a connu un franc succès avec 200 pêcheurs. La date pour 2009 est fixée au samedi 7 mars sur le même plan d'eau. Des billets seront en vente à la boulangerie de POIROUX (notre dépositaire de cartes à qui nous souhaitons un bon rétablissement).

Nous regrettons cette année, la baisse significative de notre subvention municipale. Nous espérons qu'elle sera ramenée cette année à son montant de 2007. Nous déplorons également les dégradations portées au local mis à notre disposition par la municipalité et le vol de petits matériels.

2008 aura connue également le renouvellement du conseil d'administration ainsi que la constitution d'un nouveau bureau élu pour 4 ans.

### Composition du nouveau bureau :

Président : GOUFFIE Fabrice  
Vice président : TOUVRON Serge  
Trésorier : SEIGNEUR Pierre  
Secrétaire : ROBIN Patrice

**Nous vous souhaitons une bonne année 2009, et vous invitons à venir vous détendre à la pêche au bord de notre magnifique lac.**

### Note de la commission « Communication »

La municipalité n'ayant pas été conviée à l'assemblée générale, elle n'a pas pu justifier la baisse de la subvention ; celle-ci avait été bonifiée il y a quelques années pour créer l'école de pêche pour les jeunes. Cette école de pêche n'existant plus, la subvention a été logiquement réduite.